

No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 26 mai 2014 à 10 heures à l'Hôtel des Commandants de Gaspé, sous la présidence de Micheline Pelletier et à laquelle sont présents :

**M. Roch Audet**, maire de Bonaventure  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Rodrigue Brousseau**, maire de Petite-Vallée  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**M. Allen Cormier**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Daniel Côté**, maire de Gaspé  
Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**M. Guy Gallant**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**Mme Diane Lebouthillier**, préfet  
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**Mme Louise Langlois**, maire de Chandler  
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**Mme Micheline Pelletier**, maire de Sainte-Anne-des-Monts  
Administratrice régulière représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**Ainsi que :**

**M. Antoine Audet**, directeur général de la Régie

**Mme Mary-Lou Nadeau**, agente à la gestion et au marketing

**Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :**

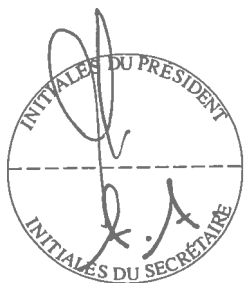
**M. Jonathan Lapierre**, maire des Îles  
Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**M. Jean-Guy Poirier**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Jean-Mathieu Poirier**, conseiller de Havre-aux-Maisons  
Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**M. Gilbert Scantland**, directeur général  
Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

**M. Richard St-Laurent**, maire de Nouvelle  
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

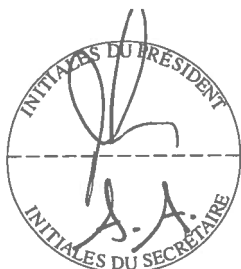


No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 avril 2014 (adoption);
5. Correspondances;
6. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés;
7. Suivi des finances et des opérations;
8. Présentation des états financiers vérifiés 2013;
9. Demande de Kéolis/Orléans Express pour diminuer les services de transport par autocar dans la région;
10. Gestion « Transport Sans Frontière »
11. Affaires nouvelles
12. Date et lieu de la prochaine rencontre
13. Levée de l'assemblée.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

La vice-présidente, Micheline Pelletier, animera la rencontre en raison de l'absence du président, Jonathan Lapierre. Elle souhaite la bienvenue à tous.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Daniel Côté propose Mary-Lou Nadeau à titre de secrétaire d'assemblée.

Mary-Lou Nadeau accepte d'être secrétaire d'assemblée.

R14 - 18

### **RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Daniel Côté et résolu de nommer Mary-Lou Nadeau à titre de secrétaire d'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La vice-présidente fait lecture de l'ordre du jour.

R14 - 19

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Roch Audet et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### 4. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 FÉVRIER 2014

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 16 avril 2014 » est présenté.

R14 - 20

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 AVRIL 2014**

**IL EST PROPOSÉ** par Diane LeBouthillier et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 16 avril 2014 tenue à Gaspé, tel que lu et présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

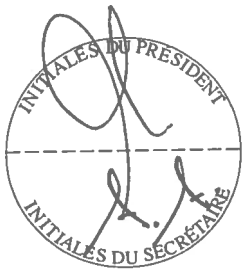
### 5. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est traitée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 6. COMPTE À PAYER ET LISTES DES COMPTES PRÉAUTORISÉS

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés est remise aux administrateurs.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

R14 – 21

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

**IL EST PROPOSÉ** par Rodrigue Brousseau et résolu d'adopter la liste de comptes à payer au 31 mars 2014 au montant total de 165 356,72 \$ comme présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **7. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS**

L'état des résultats, le bilan, les comptes à recevoir et les rapports d'achalandage au 31 mars 2014 sont présentés aux administrateurs.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

R14-22

### **8. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2013**

Les états financiers vérifiés de l'année 2013 sont présentés aux administrateurs, par Claude Bernard, comptable agréé chez ABCA.

**IL EST PROPOSÉ** par Rodrigue Brousseau et résolu d'adopter les états financiers vérifiés de l'année 2013.

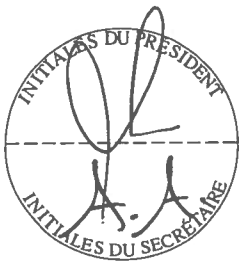
R14-23

### **9. KEOLIS ET LES SERVICES DE TRANSPORT INTERURBAIN PAR AUTOCAR**

#### **PROJET DE RÉSOLUTION CONCERNANT L'OPPOSITION DE LA RÉGIE FACE À LA DEMANDE DE COUPURE DANS LE SERVICE INTERURBAIN DE KEOLIS EN GASPÉSIE**

- **CONSIDÉRANT** la requête faite à la Commission des transports du Québec par le transporteur privé Keolis – Orléans Express, laquelle consiste en une diminution significative de ses services en région.
- **CONSIDÉRANT** l'état actuel des services de transport terrestre des personnes et des marchandises dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, notamment en regard de l'état actuel du chemin de fer de la Gaspésie et des services de Via Rail.
- **CONSIDÉRANT** le caractère essentiel des services de transport interurbain offerts par Keolis dans la région pour le transport des personnes et des marchandises, cela dans un contexte d'occupation dynamique du territoire.
- **CONSIDÉRANT** les impacts anticipés d'une telle diminution de service pour les personnes âgées, pour les jeunes, pour les personnes à faible revenu, ainsi que pour les petites et moyennes entreprises de la région.
- **CONSIDÉRANT** l'incapacité financière et opérationnelle de la région à développer, à implanter et à opérer à court-moyen termes un service interurbain par autocar

**IL EST PROPOSÉ** par Diane LeBouthillier et résolu :



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

- **QUE** la Régie demande à la Commission des Transports du Québec de refuser toute forme de requête faite par Keolis Canada qui aurait pour effet de :
  - diminuer la fréquence (jours / heures) du service ;
  - diminuer le nombre de points de service sur le territoire ;
  - d'augmenter les échelles de tarification ;
  - d'affecter la qualité globale du service.
- **QUE** la Régie demande à la Commission des Transports du Québec d'entreprendre un processus de consultation permettant à l'ensemble des citoyens et des intervenants régionaux de faire valoir leur point de vue concernant les services de transports interurbains en Gaspésie.
- **QUE** la Régie demande à la Commission des Transport du Québec d'entreprendre un processus de révision du mode de financement du transport interurbain qui tiennent compte des nouvelles réalités auxquelles les régions sont confrontées et les récentes initiatives qui se développent en matière de transport collectif des personnes dans les différentes régions du Québec, dont la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- **QU'UNE** rencontre d'urgence avec le ministre Jean D'Amour, ministre Responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ministre délégué au Transport et la Régie ait lieu afin de discuter du caractère essentiel de la desserte de transport interurbain par autocar.
- **QUE** la Régie autorise son président à signer, le cas échéant, tout document nécessaire à la mise en application de la présente résolution.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### 10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

### 11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Une nouvelle date est fixée pour la prochaine rencontre : 30 juin 2014, 10h à 15h, à Carleton-sur-Mer

Aucune proposition n'est débattue à ce point

### 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée, puisqu'aucun public n'est présent.

Aucune proposition n'est débattue à ce point

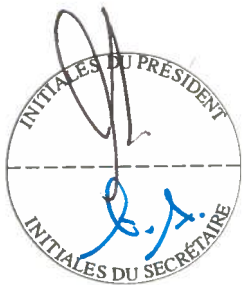
### 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ** par Allen Cormier et résolu que l'assemblée soit levée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

R14 – 24



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par  
le président,

  
Jonathan Lapierre

Lu et certifié conforme par  
le secrétaire-trésorier,

  
Antoine Audet

29/07/2014  
Date

20/10/2014  
Date

### ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

2014-07-16  
Date